

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 23 juin 2006  
(convocation du 27 avril 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Juin Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à Mme. LIMOUZIN Michèle  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. NEUVILLE Michel  
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude  
M. BANAYAN Alexis à M. BREILLAT Jacques  
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert  
Mme. BRACQ Mireille à M. MERCHERZ Jean  
Mme. BRUNET Françoise à M. DELAUX Stéphan  
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain  
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise  
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André  
M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DUPRAT Christophe  
M. CAZENAVE Charles à M. SIMON Patrick  
M. CORDOBA Aimé à Mme. EYSSAUTIER Odette  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
Mme. DARCHE Michelle à Mme. FAYET Véronique

Mme. DELAUNAY Michèle à M. JAULT Daniel  
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas  
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. FEUGAS Jean-Claude à M. BROQUA Michel  
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick  
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri  
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. QUERON Robert  
M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime  
M. JUNCA Bernard à M. SOUBIRAN Claude  
M. LOTHAIRE Pierre à M. LABARDIN Michel  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick  
M. PONS Henri à M. MANGON Jacques  
Mme. PUJO Colette à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
M. QUANCARD Joël à M. MILLET Thierry  
Mme. RAFFARD Florence à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**PLH 2000-2006 - BORDEAUX - Accueil des Gens du Voyage - Réalisation de l'aire d'accueil de Bordeaux Nord - Participation de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Décision - Autorisation**

Madame FAYET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 99/385 du 23 avril 1999, le Conseil de Communauté a défini les modalités d'intervention de la Communauté Urbaine de Bordeaux au titre de la mise en œuvre, par les communes membres, du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage.

L'intervention communautaire comporte deux volets :

- une prise en charge des travaux d'aménage des réseaux extérieurs à la création de l'aire, dans la limite d'un montant de 304.898 euros HT par aire ;
- une participation financière sous forme de fonds de concours versée à la commune, maître d'ouvrage, dont le montant est plafonné à 960,00 euros par emplacement pour les aires de passage et à 1.647,00 euros par emplacement pour les aires de stationnement.

Aujourd'hui, en application du second volet du dispositif précité, la Ville de Bordeaux sollicite la Communauté Urbaine de Bordeaux pour le versement d'une participation d'un montant de 26.352,00 euros au titre de la réalisation de l'aire de stationnement située à Bordeaux Nord dont la capacité d'accueil est de 16 emplacements, soit un emplacement de plus que les préconisations du Schéma départemental. (Un plan de situation de l'aire d'accueil est joint en annexe).

Le plan de financement définitif se décompose comme suit :

DEPENSES (HT)		RECETTES	
➤ Etudes préalables / Divers	71.994,50	<b>Etat</b>	487.840,00
➤ Honoraires	123.911,50		
➤ Travaux	1.499.440,00	<b>Communauté Urbaine</b>	26.352,00
➤ Option travaux : production ECS solaire	70.000,00	(1647,00€ x 16 emplacements)	
➤ Concessionnaires	74.972,00	<b>ADEME</b>	32.000,00
➤ Provisions financières	108.678,34	<b>Ville de Bordeaux</b>	1.402.804,34
<b>Total des dépenses</b>	<b>1.948.996,34</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>1.948.996,34</b>

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, et si tel est votre avis, de bien vouloir :

### DECIDER

- d'accorder à la Ville de Bordeaux une subvention d'équipement d'un montant de 26.352,00 € au titre de la participation de la Communauté Urbaine au financement de la réalisation d'une aire d'accueil de 16 emplacements destinée aux gens du voyage à Bordeaux Nord,
- d'imputer la dépense correspondante au chapitre 204, article 20414 fonction 5240 programme HD02 clé d'imputation D630 000 178 du budget de l'exercice en cours.

### AUTORISER

Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée précisant les modalités de la participation communautaire.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 juin 2006,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE 4 JUILLET 2006</b></p>
--

M. VÉRONIQUE FAYET

